

Etats financiers annuels de SICAV

AL HIFADH SICAV

AL HIFADH SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 3 avril 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

M. Adnène ZGHIDI.

.BILAN ANNUEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-13	31-déc.-12
Portefeuille-titres	3.1	23 496 159,358	21 617 561,579
Obligations		15 884 091,787	13 069 323,700
Emprunts d'Etat		7 612 067,571	7 388 914,879
Titres des Organismes de Placement Collectif		0,000	1 159 323,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	5 964 078,870	5 541 873,429
Placements monétaires		5 304 005,209	4 673 985,996
Disponibilités		660 073,661	867 887,433
Créances d'exploitation	3.5	1 714,568	5 996,589
Total Actif		29 461 952,796	27 165 431,597
Passif			
Opérateurs Créiteurs	3.6	56 289,495	47 318,195
Autres créiteurs divers	3.7	18 961,858	17 930,084
Total Passif		75 251,353	65 248,279
Actif net		29 386 701,443	27 100 183,318
Capital	3.8	28 249 322,294	26 122 250,790
Sommes distribuables	3.11	1 137 379,149	977 932,528
Sommes distribuables des exercices antérieurs		184,916	67,789
Sommes distribuables de l'exercice		1 137 194,233	977 864,739
Actif net		29 386 701,443	27 100 183,318
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		29 461 952,796	27 165 431,597

ETAT DE RESULTAT ANNUEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er janvier au 31 décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Revenus du portefeuille titres	3.2	1 216 388,705	1 001 952,371
Dividendes		96 972,600	48 468,000
Revenus des obligations		737 646,882	592 266,545
Revenus des emprunts d'Etat		381 769,223	361 217,826
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	383 472,709	218 103,093
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		262 284,326	139 704,065
Revenus des certificats de dépôt		83 507,464	36 799,917
Revenus des Dépôts à Terme		27 143,014	29 768,239
Revenus des comptes à vue		10 537,905	11 830,872
Total des revenus des placements		1 599 861,414	1 220 055,464
Charges de gestion des placements	3.9	(232 618,740)	(190 423,046)
Revenu net des placements		1 367 242,674	1 029 632,418
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	3.10	(52 599,435)	(44 848,751)
Résultat d'exploitation		1 314 643,239	984 783,667
Régularisation du résultat d'exploitation		(177 449,006)	(6 918,928)
Sommes distribuables de la période		1 137 194,233	977 864,739(*)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		177 449,006	6 918,928
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(98 546,666)	(79 907,353)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(42 739,801)	(26 101,774)
Frais de négociation		(256,849)	(564,369)
Résultat de la période		1 173 099,923	878 210,171

(*) Retraité pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ANNUEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er janvier au 31 décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Variation de l'actif net résultant des opérations	1 173 099,923	878 210,171
d'exploitation		
Résultat d'exploitation	1 314 643,239	984 783,667
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(98 546,666)	(79 907,353)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	(42 739,801)	(26 101,774)
Frais de négociation	(256,849)	(564,369)
Distributions de dividendes	(977 725,219)	(1 009 333,809)
Transaction sur capital	2 091 143,421	(709 719,912)
Souscription	80 254 820,974	56 757 160,165
Capital	79 043 200,000	55 637 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	(52 347,530)	156 275,495
Régularisation des sommes distribuables	1 263 968,504	963 384,670
Rachat	78 163 677,553	57 466 880,077
Capital	76 809 300,000	56 337 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	(87 062,350)	159 582,813
Régularisation des sommes distribuables	1 441 439,903	970 297,264
Variation de l'actif net	2 286 518,125	(840 843,550)
Actif net		
En début de période	27 100 183,318	27 941 026,868
En fin de période	29 386 701,443	27 100 183,318
Nombre d'actions		
En début de période	261 015	268 010
En fin de période	283 354	261 015
Valeur liquidative	103,710	103,826
Taux de rendement	3,50%	3,20%

Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2013

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat :

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2013	% actif net
Obligations de sociétés	196 030	15 473 285,037	15 884 091,787	54,052%
AIL 2010-1	5 500	220 000,000	226 784,800	0,772%
AIL 2013-1	15 000	1 500 000,000	1 549 476,000	5,273%
AMEN BANK 2006	300	12 046,374	12 507,092	0,043%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	559 951,231	567 946,909	1,933%
AMEN BANK SUB 2011	9 300	744 000,000	753 649,680	2,565%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 250	323 023,560	333 279,575	1,134%
ATL 2011 TF	8 750	875 000,000	913 598,000	3,109%
ATTIJARI LEAS.2011	2 000	160 000,000	167 385,600	0,570%
BH 2009-B	15 000	1 269 000,000	1 269 144,000	4,319%
BTE 2010-B	15 000	1 275 000,000	1 292 328,000	4,398%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	208 331,200	0,709%
BTE*2010-B	2 000	140 000,000	141 691,200	0,482%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,000	104 165,600	0,354%
BTK-2009	2 500	199 991,072	207 212,377	0,705%
BTK-2012-1	5 000	428 575,000	431 355,000	1,468%
CIL 2010/1	30 000	1 200 000,000	1 221 408,000	4,156%
CIL 2012/2	10 000	1 000 000,000	1 044 592,000	3,555%
EO MODERN LEASING 2012	10 000	1 000 000,000	1 045 160,000	3,557%
EO SERVICOM 2012	5 000	500 000,000	521 552,000	1,775%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	160 000,000	164 676,800	0,560%
STB 2010/1	15 000	1 199 850,000	1 239 150,000	4,217%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 250	2 020 000,000	2 063 510,800	7,022%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	186 847,800	194 966,120	0,663%
UIB 2012-1C	2 000	200 000,000	210 221,034	0,715%

Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier	7 084	7 614 461,300	7 612 067,571	25,903%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 048 044,935	3,566%
BTA 6.75% JUILLET 2017	705	747 970,000	749 974,370	2,552%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 325	2 582 796,500	2 590 518,927	8,815%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1 925	2 059 018,900	2 020 089,128	6,874%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	1 032	1 096 781,900	1 101 912,032	3,750%
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	97	106 894,000	101 528,179	0,345%
TOTAL GENERAL		23 087 746,337	23 496 159,358	79,955%

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Acquisitions	Coût d'acquisition
Emprunts sociétés	4 200 000,000
BTA	304 366,000
Actions SICAV	15 251 911,197
TOTAL	19 756 277,197

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession (*)	Plus ou moins values
Emprunts sociétés	-	-	-
BTA	-	-	-
Actions SICAV	16 403 226,197	16 457 583,376	54 357,179
TOTAL	16 403 226,197	16 457 583,376	54 357,179

(*) : Prix de cession ajusté éventuellement des dividendes encaissés.

Les remboursements intervenus sur les lignes en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Acquisitions	Montant
Emprunts sociétés	1 531 734,700
BTA	0
TOTAL	1 531 734,700

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 216 388,705 DT pour la période du 01/01 au 31/12/2013 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Dividendes	96 972,600	48 468,000
- des Titres OPCVM	96 972,600	48 468,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 119 416,105	953 484,371
Revenus des obligations de sociétés	737 646,882	592 266,545
- intérêts	737 646,882	592 266,545
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	381 769,223	361 217,826
- intérêts	381 769,223	361 217,826
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	0,000	0,000
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	1 216 388,705	1 001 952,371

3.3. Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 5 964 078,870 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements monétaires		5 221 165,553	5 304 005,209	18,049%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK	2	996 549,989	999 055,006	3,400%
CD STUSID 10J 31/12/2013	1	499 472,918	499 525,564	1,700%
CD STUSID 50J 20/11/2013	1	497 077,071	499 529,442	1,700%
Dépôt à Terme STUSID BANK	0	0,000	0,000	0,000%
DAT STUSID BANK	0	0,000	0,000	0,000%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	640 976,388	645 023,911	2,195%
ELECTROSTAR 80J 20/12/2013	1	148 097,321	148 378,867	0,505%
ELECTROSTAR 90J 14/11/2013	1	492 879,067	496 645,044	1,690%
Emetteur SOPAT				
Billets de trésorerie à moins d'un an	5	246 210,537	248 692,598	0,846%
SOPAT 120J 08/10/2013	1	49 056,143	49 720,029	0,169%
SOPAT 120J 12/09/2013	1	49 056,143	49 927,631	0,170%

SOPAT 60J 12/12/2013	1	49 522,437	49 680,352	0,169%
SOPAT 90J 08/10/2013	1	49 287,907	49 959,763	0,170%
SOPAT 90J 17/12/2013	1	49 287,907	49 404,823	0,168%
Emetteur STEQ				
<u>Billets de trésorerie</u>	2	539 402,121	544 135,099	1,852%
STEQ 150J 19/11/2013	1	292 962,588	294 937,424	1,004%
STEQ 90J 23/10/2013	1	246 439,533	249 197,675	0,848%
Emetteur Groupe AMS				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	492 879,067	496 803,527	1,691%
AMS 90J 12/11/2013	1	492 879,067	496 803,527	1,691%
Emetteur SERVICOM				
<u>Billets de trésorerie</u>	5	2 305 147,451	2 370 295,068	8,066%
BT SERVICOM 50J 31/12/2013	1	49 601,237	49 609,135	0,169%
SERVICOM 290J 20/05/2013	1	479 806,931	495 361,096	1,686%
SERVICOM 30J 09/12/2013	1	298 558,708	299 662,143	1,020%
SERVICOM 330J 20/05/2013	1	477 180,575	492 516,028	1,676%
SERVICOM 380J 20/05/2013	1	1 000 000,000	1 033 146,666	3,516%
Disponibilités		660 073,661	660 073,661	2,246%
Dépôts à vue		660 073,661	660 073,661	2,246%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		5 881 239,214	5 964 078,870	20,295%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2013 à 383 472,709DT et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/12/2013 sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	262 284,326	139 704,065
Intérêts des certificats de dépôt	83 507,464	36 799,917
Intérêts des autres placements	27 143,014	29 768,239
Intérêts des comptes courants	10 537,905	11 830,872
TOTAL	383 472,709	218 103,093

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 714,568 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	514,568	1 996,589
Agios créditeurs à recevoir	1 200,000	4 000,000
TOTAL	1 714,568	5 996,589

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 56 289,495 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Rémunération Distributeurs	20 103,389	16 899,358
Rémunération gestionnaire	24 124,066	20 279,224
Rémunération dépositaire	12 062,040	10 139,613
TOTAL	56 289,495	47 318,195

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 18 961,858 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Redevance CMF	2 562,403	2 308,554
Provision jeton de présence	6 005,503	6 005,633
Honoraires commissaire aux comptes	10 147,881	9 401,694
TCL	246,071	194,343
Impôt à payer	0,000	19,860
Frais dépositaires à payer	0,000	0,000
TOTAL	18 961,858	17 930,084

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2013	
Montant	26 101 500,000
Nombre de titres	261 015
Nombre d'actionnaires	728
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	79 043 200,000
Nombre de titres émis	790 432
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	76 809 300,000
Nombre de titres rachetés	768 093
Capital au 31/12/2013	
Montant (en nominal)	28 335 400,000
Sommes non distribuables	-86 077,706
Montant du capital au 31/12/2013	28 249 322,294
Nombre de titres	
Nombre d'actionnaires	855

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins values potentielles et aux plus ou moins value réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	-98 546,666	-79 907,353
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-42 739,801	-26 101,774
Frais négociation	-256,849	-564,369
Droits de sortie	0,000	0,000
RESULTAT NON DISTRIBUABLE DE LA PERIODE	-141 543,316	-106 573,496
Résultat non distribuable exercices antérieurs	20 750,790	130 631,604
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-52 347,530	156 275,495
Régularisations sommes non distribuables rachats	87 062,350	-159 582,813
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-86 077,706	20 750,790

3.9. Les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève de 01/01/2013 au 31/12/2013 à 232 618,740 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Rémunération Distributeurs	83 078,121	68 008,228
Rémunération gestionnaire	99 693,738	81 609,864
Rémunération dépositaire	49 846,881	40 804,954
TOTAL	232 618,740	190 423,046

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève de 01/01/2013 au 31/12/2013 à 52 599,435 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Rémunération commissaire aux comptes	10 150,200	9 214,795
Redevance CMF	33 230,580	27 202,740
Jetons de présence	5 999,870	5 999,838
Frais divers	11,800	0,000
Autres impôts	3 206,985	2 431,378
TOTAL	52 599,435	44 848,751

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2013 :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	207,309	336,101	-358,494	184,916
Exercice n	1 314 643,239	1 263 632,403	-1 441 081,409	1 137 194,233
Sommes Distribuables				1 137 379,149

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Décembre 2013, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagements hors bilan.

4.2- Données par action

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	5,646	4,674
Charges de gestion des placements	- 0,821	- 0,730
REVENUS NET DES PLACEMENTS	4,825	3,945
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,186	- 0,172
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4,640	3,773
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,626	- 0,027
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	4,013	3,746
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	0,626	0,027
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	- 0,348	- 0,306
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	- 0,151	- 0,100
Frais de négociation	- 0,001	- 0,002
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	- 0,500	- 0,408
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4,140	3,365
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 0,500	- 0,408
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	0,073	0,500
Régularisation des résultats non distribuables	0,123	- 0,013
SOMMES NON DISTRIBUABLES	- 0,304	0,080
Distribution de dividendes	3,746	3,766
Valeur Liquidative	103,710	103,826

4.3- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,8236%	-0,6919%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,1862%	-0,1630%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	4,6547%	3,5784%

4.4- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « AL HIFADH SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis le 05 mars 2014

Le commissaire aux comptes :

Adnène ZGHIDI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration d'opérations conclues par votre société avec ses administrateurs pouvant rentrer dans le cadre dudit article.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis le 05 mars 2014

Le commissaire aux comptes :

Adnène ZGHIDI
